

Clin d'oeil



Nous l'avons tous remarqué, durant le confinement la nature a repris ses droits à moins que nous ayons été davantage à son écoute... Les faits sont pourtant là : nid de merle dans un abri bois, de mé-sange dans un garage, des abeilles qui butinent à qui mieux mieux, jusqu'aux sangliers qui ont élu domicile dans les jardins de maisons indifférents au voisinage. Une situation qui a inspiré notre dessinateur Didier Laguerre

Les Prayolais font le spectacle...

Les Centaures de retour à Prayols...

C'était au mois d'août 2019. Après Viviès, et Montréal-d'Aude, c'est à Prayols que les Ecuyers Cascadeurs d'Ariège, émanation du Centre Equestre de Viviès « Les Centaures », avaient proposé deux représentations dont une en nocturne. Ce spectacle 100% amateur soutenu par l'association locale Anim'236 sera reconduit les 29 et 30 août prochains, à moins bien sûr que les exigences sanitaires n'en décident autrement : « Le thème du prochain spectacle sera un mixage des trois précédents chapitres, explique Romain Serrano, cavalier, qui réside sur notre commune. Il mettra en scène une douzaine de cavaliers

et une trentaine de figurants. Durant le confinement certains cavaliers ont pu continuer à s'entraîner, mais ce ne fut pas le cas pour tous... ». A noter que cette même association, preuve de son excellence, animera les 21 et 22 août prochain à Foix un spectacle intitulé « Des chevaux et des hommes » qui se substituera à la traditionnelle « Nuit du cheval » annulée pour des raisons sanitaires. Les Lames d'Ariège chères au cœur de Pascal et Gauthier Dussol, eux-aussi Prayolais, apporteront leur concours à cette soirée. Rappelons que dans notre village, le spectacle 2019 avait rassemblé un millier de personnes au total des deux représentations.



Communication

En plus de la lettre municipale et du site de la commune, en plus des panneaux d'affichage et des articles dans la presse, nous vous avons proposé de nous communiquer votre adresse mail ou votre numéro de portable. Pour ces derniers, nous allons être opérationnels très prochainement mais il fallait attendre que la fibre soit installée en Mairie. Ces réseaux complémentaires nous permettront de couvrir au mieux le traitement de l'information. Nous avons expérimenté récemment le mailing avec des résultats qui demandent encore quelques ajustements. Nous souhaiterions que vous nous signaliez les problèmes rencontrés. Libre à chacun d'adhérer à ce type de communication ou d'avoir accès à une autre méthode « le bouche à oreille ».

Etat civil

Naissance

le 31 janvier 2020
Maïssa

dans le foyer de Kamal et Nacera OUZINE qui habitent chemin du Mérens

Décès

le 11 avril 2020
Maria ESTEBE

(née Maria Garaud le 20 mars 1926), mère de Claude Estèbe et de Renée Miquel.



Eté 2020

"Au fil des saisons"



Sommaire :

- La nouvelle équipe
- 5 questions à M. le Maire
- Le mauvais temps
- Ecole et pandémie
- Les associations
- Les cérémonies
- Faits divers
- Quelques rappels
- Clin d'œil
- Etat civil
- Prayolais en spectacle
- Vos correspondantes

La nouvelle équipe municipale



De gauche à droite :

Pascal PHILIP 1er adjoint : le personnel, voiries et sentiers, travaux, associations
Francis LAGUERRE : Maire et délégué à la Communauté d'agglomération
Daniel ALARD 2ème adjoint : finances, urbanisme, bâtiments communaux, forêt

Les conseillers municipaux



Patricia LAURENT
Présidente du SIVE



Sophie MONNERET
Social/SIVE



Sandrine SERRANO
Communication/Social



Aurore GUIMARD
Jeunesse/gestion salle



Florence MARTIN-PONS
PNR



Jean Pierre CASTA
SIVE /Agriculture



Edouard JEANNOT
SMDEA/SIVE



Lionel GLINKA
Marché/SDE09



Horaires d'ouverture du secrétariat :

lundi et jeudi :
15h 30 à 18h 30
Ouverture au public :
mardi, mercredi, vendredi :
7h 30 à 10h 00
Téléphone /fax :
05.61.65.30.98
mairie-de-prayols@wanadoo.fr

Responsable de publication :

Francis Laguerre
Comité de rédaction :
Francis Laguerre,
Didier Laguerre
Sandrine Serrano

Cinq questions à Monsieur le Maire

Vous avez été réélu à la tête d'une équipe renouvelée (avec une participation assez satisfaisante de deux électeurs sur trois) mais votre début de mandat a été perturbé par les événements que chacun connaît. Face à la pandémie, votre commune a-t-elle été bon élève ?

Tout le monde a été surpris par une situation subite qu'il a fallu gérer à tous les niveaux et en Mairie, des décisions ont été prises avec des instructions préfectorales successives. Il a fallu être réactifs et s'adapter aux prérogatives. Je retiendrai l'esprit de responsabilité et de solidarité des habitants de notre village même s'il a fallu canaliser quelques rares débordements. En plus les employés communaux ont tenu à assurer leur mission dès que les circonstances l'ont permis avec les plus grandes précautions, évidemment.

Un petit mot sur votre nouvelle équipe qui comprend sept nouvelles têtes :

Tout d'abord, je voudrais rendre hommage à celles et à ceux qui m'ont accompagné lors du précédent mandat et qui ont dû jouer les prolongations. A propos des sept nouveaux et trois « anciens » élus pour les six ans à venir, je voudrais remercier les électeurs qui ont très majoritairement attribué leur confiance à cette nouvelle équipe. Ensuite, chacune et chacun d'entre eux se sont inscrits avec beaucoup de

motivation dans les missions que nous avons convenu de nous répartir. Cette équipe est constituée de membres très complémentaires par leur identité et dans leurs compétences, c'est ce que j'ai recherché. J'espère qu'ils sauront représenter dignement notre commune et que nous arriverons à impliquer les habitants au-delà de cette équipe de conseillers. Après la frustration du décalage des deux mois, le véritable démarrage s'amorce dans un état d'esprit collégial.

Quels sont les dossiers les plus importants que vous aurez à traiter ?

Il nous faut finaliser des projets que nous avons envisagés avec l'équipe précédente. Ils vont être réalisés après l'obtention des subventions. Il s'agit de la réparation des peintures intérieures de l'église, ce qui fait partie de notre patrimoine à maintenir en état, puis la reprise du panneau de limitation de vitesse et ensuite l'isolation des bureaux de la Mairie complétée par le chauffage et la climatisation. Dans ce mandat, nous comptons poursuivre la réhabilitation du pourtour de la Mairie avec la construction d'un garage par derrière la Mairie et du coup, l'aménagement du bâtiment ainsi libéré permettra de développer des activités associatives ou publiques. Mais nous ne perdons pas de vue que la maintenance des servitudes sur l'ensemble du territoire de

la commune est une nécessité absolue (voirie, environnement, patrimoine). Les services à la personne constituent un sujet qui fait partie de nos préoccupations, que cela relève de nos compétences ou de celles de l'Agglomération. J'espère, par exemple, que nous pourrions avancer dans le domaine du transport à la demande ou de liaison avec les communes voisines pour permettre à tout un chacun de pouvoir se déplacer sans forcément prendre une voiture.

Vous êtes très attaché à la qualité de vie dans notre village, mais il y a cependant quelques motifs d'inquiétudes comme la vitesse et le manque de civisme de certains...

Vivre à Prayols c'est, je le crois une chance, et le confinement a étayé ce sentiment. Beaucoup d'entre nous s'évertuent à préserver cette qualité de vie et c'est important de se sentir soutenu dans cette volonté. Cependant, il y a des incivilités regrettables pour ne pas dire parfois insupportables. On ne passe pas une semaine sans qu'il y ait des actes ou des dégradations que je qualifierai de irrespectueux vis-à-vis de ceux qui doivent nettoyer après. Il y a toujours des déchets qui sont étalés sur la voie publique qu'il faut ramasser régulièrement pendant que la plupart des habitants s'efforcent de trier et de laisser les espaces privés et publics corrects.

Il y a aussi le comportement inconscient de certains usagers de la route pour lesquels j'ai mobilisé la gendarmerie et le radar. Et puis il y a des attitudes qui peuvent indisposer l'environnement immédiat. En fait, c'est une question de respect et de civisme. Le Maire n'a pas rentrer dans des conflits de voisinage, mais il reste sensible malgré tout au bien être général.

Comment imaginez-vous l'été 2020 dans votre commune ?

Pour les animations habituelles, je sais que les associations ont le souci de préserver les occasions de rencontres et de convivialité mais il faudra sûrement s'adapter. Pour les potentialités de notre environnement, et pour tous ceux qui ne vont pas bouger d'ici, c'est l'occasion de (re)découvrir et d'apprécier, nos pistes forestières nos berges, notre patrimoine et la proximité d'autres sites qui nous valent des visiteurs d'autres contrées habituellement. L'été est plus propice à ces rencontres, ces échanges, alors sachons les faire valoir avec ceux qui passeront nous voir, mais aussi et surtout avec notre voisinage immédiat en poursuivant ce que les contraintes récentes nous ont appris.



Faits divers

Un accident spectaculaire s'est produit à l'entrée sud à hauteur de la Fruitière sans incidence sur le conducteur et son passager mais vu la vitesse cela aurait pu être bien plus grave surtout s'il y avait eu des piétons. Depuis cet accident, la gendarmerie a été mobilisée pour des contrôles de vitesse et va continuer à surveiller et à sanctionner les excès.

Une voiture incendiée sur notre commune à hauteur de la barrière qui donne accès au chemin en bord d'Ariège a nécessité l'intervention des pompiers et des forces de l'ordre. Le véhicule avait été dérobé la veille. On peut penser que ses nouveaux occupants, l'ont abandonné et incendié pour effacer toutes traces d'effraction.

Un nouvel accident a eu lieu sur notre commune à la sortie nord direction Ferrières. Deux voitures se sont télescopées. Un conducteur a dû être désincarcéré puis hélicoptéré. Ses deux enfants présents dans la voiture ont été choqués. Prudence et vigilance pour cet endroit particulièrement dangereux.



Quelques rappels

Si vous devez puiser une quantité importante d'eau (pour le remplissage d'une piscine par exemple), il faut préalablement le signaler en Mairie pour éviter une pénurie. Le remplissage pourrait se faire de préférence la nuit.

Si vous avez des arbres dont les branchages débordent sur la route ou qui risquent de tomber, il serait opportun de s'en occuper au plus vite.

Pour l'utilisation de la tondeuse ou d'autres outils bruyants, il serait bien de respecter la réglementation nationale : 8h - 20h du lundi au vendredi, 9h -12h et 14h - 19h le samedi et 10h - 12h le dimanche ou les jours fériés.

Pour la fibre, s'il y a des oublis de tronçons ou des manquements, il faut s'adresser directement au Conseil Départemental. Des interventions pour compléter les réseaux sont envisagés de juillet à septembre par l'entreprise AXIANS

Pour tout problème relevant de l'eau, l'interlocuteur est le SMDEA qui a eu la délégation. La compétence n'est même plus du ressort de la commune (c'est désormais l'Agglo qui gère).

Il en va de même pour le SMECTOM et la collecte des ordures ménagères. Seulement, la compétence de la police reste communale lorsqu'il y'a des problèmes constatés dans ces domaines. Les

informations délivrées jusqu'ici par la commune doivent être transmises par les syndicats concernés et c'est avec eux qu'il faut traiter. Elles seront néanmoins affichées ou diffusées par la Mairie

Les masques en tissu et réutilisables sont enfin arrivés en Mairie en nombre suffisant pour que chaque habitant puisse désormais en bénéficier. Ils seront distribués par les Conseillers et/ou les Correspondantes de quartier.

Correspondantes de quartier

Les hameaux :

Annette PIQUEMAL

Le cœur du village :

Christine PALUMBO

La plaine :

Alice ANTUNES

Martine ESTAQUE

Marie Luce FOURNIE

Elles prennent en charge l'organisation des repas de quartiers.

Elles sont aussi à votre écoute et elles peuvent faire le lien avec la commission sociale et d'animation.

Commémoration du 8 mai

Un 8 mai sous le signe du confinement.

En raison du confinement, c'est une célébration insolite du 8 mai qui a eu lieu dans l'ensemble de nos communes. A Prayols, Francis Laguerre s'est recueilli devant le monument aux morts. A noter qu'en l'absence de fleuriste c'est notre employée communale Sylvie Laguerre qui a composé le bouquet en alternant fleurs bleues, blanches et rouges. Rappelons qu'à Prayols la fin du deuxième conflit mondial a été marquée par la bataille du même nom.

Le dimanche 20 août 1944 une colonne allemande est attaquée par des maquisards auxquels se sont joints des Guérilleros espagnols.



Le saviez-vous ?

C'est le 5 juin 1982 qu'a été inauguré le monument à la mémoire des Guérilleros espagnols devant une foule record de 1500 personnes. C'est le ministre Alain Savary qui a dévoilé le monument. Le journal Le Monde avait dépêché un envoyé spécial pour couvrir l'événement.

Guérilleros : en comité restreint...

Covid 19 oblige, ils n'étaient que vingt-neuf au pied de la stèle pour rendre hommage aux Guérilleros espagnols le 6 juin dernier. A leur tête, le maire Francis Laguerre bien sûr, mais aussi la préfète de l'Ariège Chantal Mauchet, le sénateur Alain Duran et le vice-président de la région Occitanie Kamel Chibli ainsi que la députée Bénédicte Taurine et la conseiller départemental Benoît Alvarez. C'est la vice-présidente nationale de l'association Jeanine Garcia qui a été maîtresse de cérémonie. Le Maire a eu une pensée pour tous ceux qui auraient voulu venir mais

n'ont pas pu, « pour tous ceux aussi qui nous ont quittés » Il a souhaité aussi que la commune soit soutenue et relayée pour l'entretien de cet espace et le maintien du monument en bon état. Traditionnellement, cette commémoration rassemble en effet jusqu'à 400 personnes, dont les adhérents des départements d'Occitanie et nos voisins espagnols qui cette année n'avaient pas été autorisés à franchir la frontière. Un discours fut particulièrement remarqué, celui de la préfète Chantal Mauchet : « Résister c'est faire face, devait-elle déclarer, commémorer c'est donner un visage... ».

Ce moment de recueillement fut l'occasion de rendre hommage à des jeunes résistants, et parmi eux la regrettée Herminia Muñoz et Angel Alvarez alors respectivement âgés de 18 et 17 ans.



Le mauvais temps a sévi...

Crues, rafales de vent... notre commune n'a pas été épargnée par les mauvaises conditions climatiques qui ont sévi au cours de ces six derniers mois. Comme on peut le constater sur ces photos prises à quelques semaines d'intervalle, l'Ariège est montée de deux bons mètres emportant tout sur son passage : branches, galets, ordures en tous genres... Ces ordures en question ont d'ailleurs fait l'objet d'un ramassage par l'association à vocation environnementale, les Marcheurs-Cueilleurs, qui,

sur quelques mètres à peine ont rempli une dizaine de grands sacs de détritus, surtout de vieux tissus, du plastique et des chaussures. Dans les bois, au-dessus du village, sur les chemins empruntés par le Trail du Quartz et les randonneurs, difficile de circuler. Des arbres n'ont pas résisté aux rafales de vent et ont nécessité l'intervention des propriétaires auxquels ils appartenaient ou des bénévoles. Certains de ces arbres, enracinés en aplomb des chemins sur des talus très peu

stables, étaient de diamètre imposant et ont nécessité de gros travaux. En bord d'Ariège où un énorme peuplier s'est écrasé sur ce que les pêcheurs baptisaient jadis « La roco dé Victor ». Seules quelques truites en ont été pour leur peur...

Bords d'Ariège et sentiers où des arbres sont tombés.



Une dizaine de cannes de bois ont été réparties afin de permettre à ceux qui seraient intéressés d'en bénéficier pour 100 € la canne à condition d'aller se le chercher à une date qui sera définie et précisée par la Mairie. Selon le nombre d'inscrits, il se pourrait que le lot soit revu à la demi-canne (50 €). Il est impératif de s'inscrire en Mairie avant le 30 juin.



Les terrasses nettoyées

Une partie des terrasses qui longent l'Ariège ont été nettoyées par des techniciens de l'ONF. Elles donnent désormais une idée de ce qu'elles pouvaient être lorsqu'elles étaient exploitées sous forme de jardins. Le bois, du châtaigner

pour beaucoup, qui a été coupé et stocké en bord de chemin est destiné à la vente aux particuliers a un prix défiant toute concurrence. Le plus dur reste à faire puisqu'il s'agira désormais de les entretenir, de façon la plus écologique possible.

Pour éradiquer mauvaises herbes et insectes, introduire des hérissons, « l'ami des jardiniers », est une solution envisagée. Le hérisson joue un rôle crucial dans la biodiversité et aide à préserver l'équilibre des espaces verts.



Notre école et la pandémie

Comme tous les établissements de notre pays, l'école Simone Veil de Ferrières Prayols est restée fermée pendant la durée du confinement, conformément aux règles sanitaires en vigueur.

Pour permettre la reprise des classes dès le 11 mai, après un minutieux nettoyage par les personnels du SIVE, devant les contraintes imposées, l'équipe pédagogique et l'équipe ALAE ont mis en place une organisation par groupes à effectifs réduits, pour respecter la distanciation, éviter au maximum les croisements, les regroupements, notamment aux toilettes, et organiser le lavage des mains systématique.

Il a fallu également s'adapter à la disposition des lieux, et organiser les interventions des personnels SIVE avec le nettoyage des toilettes et des sanitaires après chaque passage des enfants, le nettoyage des « points de contacts » (rampe, boutons lumineux, portes, robinets...) avec 3 agents sur 5 qui ne pouvaient pas être présents, ce sont donc les emplois du temps qu'il a fallu adapter et

recruter un agent supplémentaire. Ces contraintes n'ont pas permis d'organiser plus de groupes en toute sécurité. Ce qui justifie que ce premier accueil a été réservé aux enfants prioritaires, aux enfants qui ne pouvaient rester dans leurs familles et aux volontaires ; tous les participants se devant de respecter le protocole sanitaire : absence de tout problème de santé, prise de température... avant de venir à l'école.

Enfin la présence de personnels de l'ALAE a permis d'organiser la prise de repas dans la salle de restauration adaptée. Notre traiteur habituel ne pouvant nous livrer la première semaine, c'est Mme et M. Rouch qui ont accepté de préparer les repas dans leur laboratoire. Ainsi avec la bonne volonté et la réactivité de tous, notre école a pu « entrouvrir » ses portes en espérant que la rentrée de septembre pourra s'effectuer sans contraintes.

Cette organisation a été assurée par l'ancien bureau.

Depuis le nouveau s'est mis en place avec une présidente prayolaise, Patricia Laurent, élue pour 3 ans dans le cadre de la présidence tournante avec Ferrières.

Pour Prayols, elle sera assistée de Jean-Pierre Casta comme titulaire et de Sophie Monneret et Edouard Jeannot comme suppléants. La situation n'est pas simple à gérer avec des remplacements fréquents au niveau du personnel et un ensemble de travaux à programmer pour les bâtiments.

Une vingtaine d'élèves de Prayols y sont scolarisés. L'inauguration du nom de l'école a été repoussée en septembre.

INFO UTILE

Adresse de l'école :

Résidence des écoles

09000 Ferrières sur Ariège

Tél. 05 61 03 54 89

0090211F@ac-toulouse.fr

SIVE : Syndicat intercommunal à vocation éducative

Tél : 05 61 65 76 47

(secrétariat le mercredi matin)

siveferrieresprayols09@orange.fr



Les associations

Anim 236

Compte tenu du contexte, le Trail du Quartz initialement prévu le 10 mai a été lui reporté au 6 septembre mais sous une forme différente. Pas question des trois parcours 5, 13 et 21 km : « Il s'agira d'un kilomètre vertical, en réalité 6 ou 7 km avec 1.000 mètres de dénivelé, explique Kevin Philip. Nous allons probablement limiter le nombre de concurrents, à 150 par exemple. Du coup, ce sera plus facile en terme d'organisation, plus facile avec les secours, et avec les bénévoles puisqu'une trentaine suffira ». A leur arrivée au pied du Prat-d'Albis, les coureurs bénéficieront d'un repas préparé par les Steackers.

En parallèle du KV une randonnée pédestre sera organisée, mais tout cela dépendra bien sûr de l'accord ou pas de la Préfecture.

Idem pour le spectacle équestre programmé les 29 et 30 août, à condition bien sûr que la situation sanitaire s'améliore.

La fête de la pomme, un concours de belote et un tournoi de ping-pong ont également été évoqués au cours d'une réunion.

Pour les autres associations, une volonté se dessine pour l'organisation des manifestations si cela est possible et selon les contraintes réglementaires.

Le Comité des fêtes organisera la fête du 15 août s'il le peut.

La Pétanque

adaptera ses tournois, peut-être le dimanche si c'est trop difficile le vendredi et probablement pas de participation aux challenges.

Le Club des Aînés

compte reprendre ses activités le 17 septembre par une sortie au Pas de la Case.

Le Foyer rural

a dû interrompre ses activités, la gym notamment.

La Chorale

reprendra si tout va bien en septembre.

La Chasse

a tenu son AG le 15 juin et espère bien que l'ouverture pourra se faire en temps voulu.



Base nautique : c'est re-parti !

Pour la deuxième saison consécutive, Fabien Villeteau a installé son camp de base de sports nautiques sur notre commune au lieu-dit Le Carême, à quelques dizaines de mètres à peine du lit de l'Ariège. Il propose toute une gamme d'activités allant de l'hydrospeed au kayak, et ce malgré le contexte lié au Covid19 :

« Pas de soucis de ce côté là, explique-t-il, mais il faut être prudent bien sûr. Je demande à mes clients de respecter les barrières sanitaires, donc pas de vestiaire collectif, et pour ma part je désinfecte le matériel après utilisation. Le plus difficile, c'est pour le transport, mais on s'adapte... »

Rappelons qu'en matière de sécurité toutes les précautions sont prises. Fabien s'adresse aussi aux jeunes, et en particulier ceux de notre commune, pour lesquels il pratique des tarifs préférentiels.

